

L'INCINERATION : SOURCE D'ENERGIE RENOUVELABLE

Depuis 35 ans, le syndicat intercommunal de valorisation des déchets ménagers du Hainaut Valenciennois ECOVALOR offre une alternative à la mise en décharge des déchets ménagers.

Dès 1986, les déchets ont été valorisés sous forme de chaleur et d'électricité.

Actuellement, près de 135 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés incinérés chaque année permettent la production électrique de **50 millions de kWh/an**.

L'incinération avec valorisation énergétique offre une alternative aux combustibles fossiles tout en ayant un effet positif sur l'effet de serre.





Centre de valorisation énergétique de Saint-Saulve (près de Valenciennes)

Les engagements du syndicat ECOVALOR

Au-delà des obligations réglementaires (stricte limitation des rejets atmosphériques), ECOVALOR a su mettre en place des dernières années :

- une réduction des consommations d'eau (de 140 000 m³/an à 40 000 m³/an)
- une valorisation complète des sous-produits (mâchefers, ferrailles, résidus d'épuration des fumées)
- une absence de pollution visuelle (suppression du panache de fumées)
- une optimisation de la production d'électricité (+ 18% en 2008 par rapport à 2007, soit 7.5 millions de kWh)
- le zéro rejet d'eaux usées issues du process

Une démarche de progrès

Pour les prochaines années, les projets suivants sont envisagés :

- la réalisation d'un bilan carbone et d'un plan d'action visant à la neutralité carbone (compensation)
- le transport de déchets et sous-produits par voie fluviale
- l'installation de productions énergétiques complémentaires (solaire, méthanisation ...)
- la récupération et l'utilisation des eaux pluviales